



PÉTITION

Le nouveau plan du gouvernement vise de nouveau le médicament, principal contributeur des économies sur les dépenses de santé avec 3,5 milliards d'euros de baisse de prix pour les trois années à venir.

Ces mesures auront un impact important sur les 22 500 pharmacies qui représentent 124 000 emplois. Les fermetures et licenciements vont s'accélérer dans la profession. Ceci menace à moyen terme l'accès aux soins dans nos campagnes ou les quartiers des villes où la démographie médicale chute.

Les pharmaciens ont demandé aux syndicats et aux collectifs de groupements de proposer des solutions communes pour notre future rémunération.

Nous vous avons entendus. Malheureusement, la FSPF, habilitée à contracter seule avec la CNAM, s'est désolidarisée de cette réflexion.

Indépendamment de l'interprétation qui pourrait être faite d'assimiler cette signature à une acceptation du plan d'économie gouvernemental de 3,5 milliards, la FSPF a engagé la profession sur une solution qui n'est en aucune façon adaptée à la problématique économique actuelle et aux enjeux de demain. L'instauration d'un honoraire de 1 euro à la boîte ne répond pas à l'objectif de se défaire en partie des volumes, et ne peut avoir que des conséquences délétères auprès de nos entreprises. L'intention de réduire les volumes de médicaments est clairement affichée dans le plan d'économie du gouvernement.

Nos deux syndicats et nos deux collectifs de groupements regrettent cette initiative unilatérale, d'autant que beaucoup d'incertitudes et d'imprécisions n'ont pas été levées par cette signature (TVA, affichage du prix...) ; la seule réforme efficace était celle d'un honoraire à la dispensation maintenant et sans report.

Nous avons donc décidé de continuer notre réflexion commune et de mettre notre complémentarité au service de la profession, afin d'apporter les propositions que la profession est en droit d'espérer.

Dans un premier temps, nous nous adressons de façon solennelle aux pouvoirs publics pour que l'honoraire à la boîte, s'il devait être appliqué, soit inclus dans le prix public TTC pour tous les médicaments contrairement à ce qui était prévu dans les textes en préparation. N'obligeons pas le pharmacien qui délivre un médicament hors prescription à rajouter 82 centimes en 2015, puis 1,02 euro en 2016, à l'ensemble des prix officiels catalogues de la base ministérielle médicament accessible aux patients.

Cette pratique serait incompréhensible pour le patient.

En soutenant notre action, vous nous permettez d'apporter une preuve tangible du soulèvement uniforme de notre profession contre une mesure qui ne garantit ni notre avenir ni celui de l'accès aux soins de nos concitoyens.

Après cette première consultation des officines, nous allons proposer très rapidement d'autres actions.

Pour être maintenant entendus par les pouvoirs publics, mobilisez-vous !

Merci de votre soutien et de vos réponses.

Michel Caillaud, Président UNPF

Gilles Bonnefond, Président USPO

Pascal Louis, Président CNGPO

Daniel Buchinger, Président UDGPO

SOUTENEZ-NOUS EN RETOURNANT CETTE PÉTITION PAR MAIL OU PAR FAX

USPO : uspo@uspo.fr ou fax 01 71 18 34 10

UNPF : unpf@unpf.org ou fax 01 47 04 70 15

CNGPO : fax 0140139907 — UDGPO www.grandreferendum.fr

Acceptez-vous ce plan d'économie de 3,5 milliards sur le médicament ?

oui

non

Acceptez-vous cette réforme du 1 euro par boîte ?

oui

non

Nom :

Prénom :

Pharmacie :

Ville :

Tampon